



CCMA  
Jeudi 16 décembre 2021  
Rectorat de Poitiers

Représentant.es CGT  
Laurence CHARPENTIER - Alexandre ROBUCHON

Déclaration liminaire CGT Enseignement Privé  
Poitou-Charentes

Madame la Rectrice,

Mesdames et Messieurs les membres de la CCMA

La 5<sup>e</sup> vague est là, fulgurante, et à cette période, comme chaque année, on constate que tout le monde, élèves comme personnels enseignant·es et non enseignant·es, est fatigué. Mais cette année, avec la gestion de la crise sanitaire, on peut aller jusqu'à « est épuisé », avec des conditions de travail dégradées. Un CHCST A s'est réuni le 29 novembre, mais pour nous, enseignant·es du privé sous contrat, une fois de plus, rien. Des temps d'échanges, réguliers, avec les organisations syndicales du privé sous contrat, comme cela s'est pratiqué l'année dernière, auraient eu du sens, à moins que la covid 19 ne s'arrête aux portails des établissements privés... C'est pourquoi nous vous demandons, comme cela s'est déjà fait par le passé, de bien vouloir reprendre ce principe de réunions d'informations et d'échanges, à intervalles réguliers.

Néanmoins, cela ne doit pas nous dispenser de chercher à comprendre pourquoi nous en sommes arrivé·es à une situation où nous constatons que de plus en plus de collègues nous sollicitent, parce qu'ils ne se retrouvent plus dans le métier, et nous interrogent pour savoir comment en partir. Cette question n'est pas marginale mais symptomatique. Elle doit vous alerter, en tant qu'employeur. Certes, il y a la création des RH de proximité, mais que dire en terme de moyens concernant la médecine de prévention ? Et que dire des réformes engagées par le ministère dans lesquelles les enseignant·es ne se retrouvent pas ? Dans le 1<sup>er</sup> degré avec la loi Rilhac et l'instauration d'un statut de chef d'établissement pour les directeurs d'écoles. Dans les lycées professionnelles, entre chef d'oeuvre, co-intervention et mixité des publics. Dans les lycées généraux et technologiques avec la réforme du lycée et du bac, où le contrôle continu devient la norme, et un facteur de pression sur les élèves et les enseignant·es, accentuant les inégalités entre les candidat·es, entre les établissements, favorisant la concurrence entre disciplines, ... A ce sujet, la CGT Enseignement Privé s'associe à la démarche d'une large intersyndicale de nos collègues du public pour réclamer le retour pour le bac à des épreuves terminales ponctuelles, nationales et anonymes.

De notre point de vue, toutes ces réformes, à défaut d'améliorer notre système, contribuent à sa détérioration.

On parle de crise des vocations, de crise du recrutement. Rappelons que dans l'enseignement privé sous contrat, ce sont 20 % des maîtres qui sont non titulaires, mal payés, et pour qui la préparation d'un concours est difficile à mener de front avec la gestion des classes. Et quand ils passent les concours, certain-es sont recalé-es alors même que tous les postes ne sont pas pourvus... Mais ils ou elles feront quand même l'affaire pour un remplacement...

Nous demandons donc, dans le contexte actuel, une véritable politique de recrutement, avec notamment la titularisation des maîtres délégués sans condition de concours.

Nous demandons aussi une véritable reconnaissance salariale. Là encore, le Grenelle de l'éducation aura permis l'instauration d'une prime Grenelle (au 1<sup>er</sup> mai 2021 et au 1<sup>er</sup> février 2022) mais elle ne touchera pas tout le monde et se réduit au fur et à mesure de l'avancement dans les échelons (s'arrêtant au 9e). Pour nous, il y a urgence pour une refonte des grilles indiciaires et un dégel de la valeur du point de la fonction publique, mesure malheureusement écartée récemment par la ministre de la transformation de la Fonction Publique. Et pourtant, nous sommes dans une période de forte inflation, c'est notre pouvoir d'achat qui se réduit. Dans ces conditions, certain-es comptent sur une promotion. Perdu... Où alors pas pour tout le monde... Nous le verrons encore aujourd'hui avec des promotions qui ne seront pas attribuées pour cause de non fongibilité entre les viviers 1 et 2 de la classe exceptionnelle. Scandaleux !

Il y a donc une urgence sociale à augmenter les salaires, pour tout-e-s.

Il y a urgence de réfléchir à un véritable plan d'urgence pour l'éducation, avec une école qui doit devenir pour tout-e-s un lieu de rencontre, de diversité, de vivre ensemble, de partage, d'épanouissement et d'émancipation.

Pour l'heure, les vacances scolaires sont imminentes, et elles seront les bienvenues pour tout le monde.

Je vous remercie de votre écoute.